

Département : Haute-Garonne
Canton : Bagnères-de-Luchon
Arrondissement : Saint-Gaudens
Commune : Mazères-sur-Salat

Extrait du Registre des Délibérations de la Commune de MAZERES-SUR-SALAT

Séance du 30 octobre 2020

Date de convocation le 26 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le 30 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Mazères-sur-Salat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Claude DOUGNAC, Maire.

Présents : Jean-Claude DOUGNAC, Manuel ALCAIDE, Pierre CAZENEUVE, Albert CIGAGNA, Emilie COURTOUX, Marilyne FEUILLERAT, Elsa GUINGAN, Jean-Pierre JOULIA, Brigitte MAUCLAIR, Véronique PARENTI, Sébastien VILLEMUR, Geoffrey ZORZI.

Absents excusés : Danielle BODIN, Lucette SALANDINI (procuration à Brigitte MAUCLAIR), Florence VILLARDI (procuration à Albert CIGAGNA).

Secrétaire de séance : Emilie COURTOUX.

N° 76-2020

Nb de conseillers en exercice :	15
Présents :	12
Votants :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0

Objet : Motion contre le projet d'implantation de la scierie de Lannemezan

Les élus de la mairie de Mazères-sur-Salat ont pris connaissance d'un projet d'implantation d'une scierie ou "unité de valorisation des ressources locales" sur la commune de Lannemezan. Ce projet est porté par le groupe italien Florian et soutenu par la communauté de communes du Pays des Nestes dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie du Comminges- Nestes, initiative stratégique de reconquête industrielle du territoire.

Cette unité demande un approvisionnement de 50 000 m³/an de grumes de bois d'œuvre sur une durée de 10 ans. Pour fournir cette quantité de bois, il faut exploiter 300 000 m³ de hêtres sur l'ensemble du massif pyrénéen en plus des 120 000 m³ déjà récoltés et concerne en majorité les forêts communales d'Ariège, de Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.

Les professionnels du secteur s'interrogent sur la faisabilité du projet " Florian" qui menace en l'état l'équilibre de nos forêts, l'environnement mais aussi les acteurs déjà implantés depuis plusieurs générations. La Fédération Nationale du Bois estime qu'un projet de transformation de 15 à 20 000 m³ de hêtres serait plus adapté à la ressource et la filière déjà en place.

Après avoir rencontré les organisations syndicales de l'ONF et les administrateurs et animateurs de la COFOR 31, la commission forêt de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat a émis des réserves sur la compatibilité de ce projet de scierie industrielle avec les objectifs des actions de son plan climat, à savoir :

- Une gestion durable de la forêt,
- La problématique des coupes rases,
- La répartition des volumes disponibles (bois d'œuvre / bois d'industrie / bois de chauffage),
- La conservation des aspects paysagers et sociaux de la forêt.

Concernant le projet d'implantation de la scierie et de son exploitation, à l'ensemble de problèmes et nuisances évoqués ci-avant, s'ajoute le fait que le groupe Florian sollicite de l'argent public pour son projet. Aux regards des éléments présentés, la légitimité de ce projet n'est pas fondée sur l'intérêt général.

Les élus de la mairie de Mazères-sur-Salat demandent donc :

- L'abandon de ce projet
- Le lancement d'une réflexion avec tous les acteurs concernés pour tracer d'autres pistes pour l'exploitation de nos forêts fondée sur une gestion de qualité et des activités respectueuses des écosystèmes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Certifié exécutoire par le Maire le : 03.11.2020
Publié à la Mairie le : 03.11.2020

